

Image not found or type unknown



Etat des lieux sortant/désaccord avec le propriétaire

Par **magou66**, le **04/12/2008** à **21:22**

Bonjour à tous,

Après l'état des lieux de sorti, mon propriétaire à effectuer des travaux (à hauteur de 3000€), il ne veu donc pas me rendre ma caution et me réclame encore 1800€. Je n'ai jamais était mis au courant de ces tarvaux, le propriétaire ne m'en avait d'ailleur pas parlé lors de l'état des lieux. Avait t'il le droit d'effectuer ces réparation sans m'en avertir ? A t'il le droit de me les faires payer, alors qu'il n'est pas vraiment stipulé sur l'état des lieux sortant de grosse dégradation

Merci d'avance de votre aide.